

## l'Adresse Dourdan - 19 rue de Chartres 91410 DOURDAN 01.64.55.12.12 - ladressedourdan@ladresse.com

## Honoraires de Transaction

Services/Formules	Mandat Simple	Mandat Exclusif
Diffusion sur les principaux sites immobiliers	<b>~</b>	<b>~</b>
Comptes rendus de visites	<b>&gt;</b>	<b>✓</b>
Signature du compromis de vente en agence	<b>✓</b>	<b>~</b>
Pack web (Diffusion sur + 140 sites immobiliers)	×	<b>&gt;</b>
Affichage en vitrine de l'agence	X	✓
3 rendez-vous de suivi	X	<b>✓</b>
Visite virtuelle à 360°	X	<b>✓</b>
Vidéo de présentation personnalisée	×	<b>~</b>
Diffusion sur les réseaux sociaux « l'Adresse Dourdan »	×	<b>&gt;</b>
Pose d'un panneau « A vendre »	×	<b>Y</b>
Honoraires TTC sur le prix de vente <u>net vendeur</u>	4 % + forfait de 5000 €	4 % + forfait de 5500 €

Barème d'honoraires au 16 mai 2024 Honoraires maximums à la charge du vendeur, sauf stipulation contraire dans le mandat de vente Taux de TVA en vigueur



l'Adresse Dourdan - 19 rue de Chartres 91410 DOURDAN 01.64.55.12.12 - ladressedourdan@ladresse.com

## Honoraires de Location/Gestion

Locaux à usage d'habitation, vides ou meublés Loi du 6 juillet 1989, article 5				
Lor da o jamet	Charge bailleur	Charge locataire		
Visite, constitution du dossier et rédaction du bail	Zone non-tendue : 8 €/m² Zone tendue : 10 €/m² Zone très tendue : 12 €/m²	Zone non-tendue : 8 €/m² Zone tendue : 10 €/m² Zone très tendue : 12 €/m²		
Etat des lieux d'entrée	3 €/m²	3€/m²		
Entremise de négociation	2 €/m²	0€/m²		
Autres l	ocations			
	Charge bailleur	Charge locataire		
Location garage, box, parking	200 € TTC	200 € TTC		
Location à usage professionnel	Négociation : 7 % HT du loyer annuel HT Frais de rédaction de bail : 200 € HT	Négociation : 7 % HT du loyer annuel HT Frais de rédaction de bail : 200 € HT		
Location à usage commercial	Négociation : 9 % HT du loyer annuel HT Frais de rédaction de bail : 250 € HT	Négociation : 9 % HT du loyer annuel HT Frais de rédaction de bail : 250 € HT		
Gestion locative				
<ul> <li>Honoraires de gestion</li> <li>Supplément garantie des loyers impayés et détériorations immobilières</li> <li>Rédaction de tous actes</li> <li>Frais d'état des lieux seul</li> <li>Prise en charge d'un dossier</li> <li>Clôture d'un dossier</li> <li>Suivi d'un dossier contentieux (les frais d'avocat, huissier restent à la charge du bailleur)</li> <li>Gestion de sinistre d'assurance</li> <li>Suivi et paiement des travaux à effectuer</li> </ul>	Chabitation         - 8 % TTC des loyers et charges         - Cotisation d'assurance:         2.00 % TTC des loyers et charges         - 260 € TTC         - 200 € TTC         - 10 % TTC du montant de la facture TTC			
Gestion locative  Locaux commerciaux et professionnels				
<ul> <li>Honoraires de gestion</li> <li>Rédaction de tous actes</li> <li>Frais d'état des lieux seul</li> <li>Prise en charge d'un dossier</li> <li>Clôture d'un dossier</li> <li>Suivi d'un dossier contentieux (les frais d'avocat, huissier restent à la charge du bailleur)</li> <li>Gestion de sinistre d'assurance</li> </ul>	- 10 % TTC des loy - 500 € HT - 150 € HT - 200 € HT - 300 € HT	ers et charges		

Barème d'honoraires au 16 mai 2024 - Taux de TVA en vigueur